

LES DYNAMIQUES DU TISSU ÉCONOMIQUE



Le périmètre d'observation du dispositif de suivi des dynamiques territoriales de la Vallée de la Seine correspond à celui défini dans le décret n°2013-336 du 22 avril 2013. Il comprend 9 départements, dont 4 départements normands (Manche, Calvados, Seine-Maritime et Eure) et 5 départements de l'ouest francilien (Val d'Oise, Yvelines, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis).

La Vallée de la Seine est un espace économique en croissance où le tissu productif se densifie. En 2014, le nombre d'établissements dans la sphère marchande non agricole a progressé de 8 % en un an, le territoire enregistrant 215 créations pour 100 disparitions d'établissements (202 au niveau national). Dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, l'appareil productif se développe et se renouvelle, les activités se concentrant surtout à Paris et dans l'ouest francilien. En légère croissance en 2015, les créations d'établissements se sont intensifiées en 2016, dénotant un réel dynamisme au sein de l'économie.

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

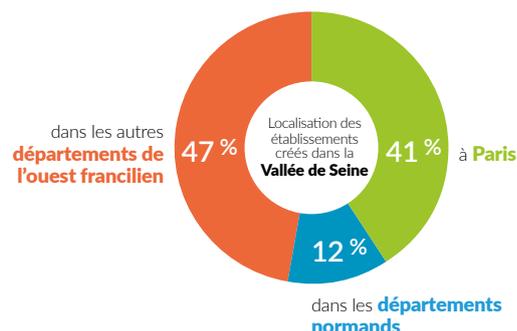


156 000 établissements créés dans la Vallée de Seine en 2016

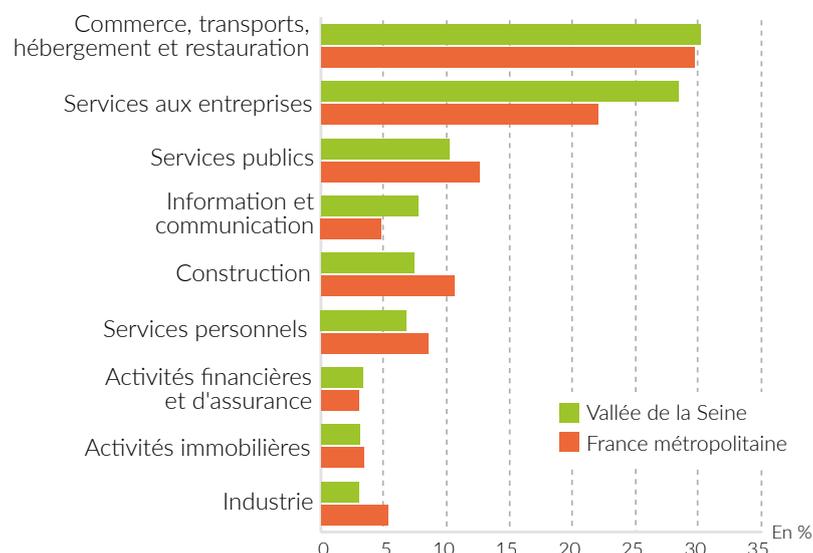
➔ +13 % par rapport à 2015

soit **26 %** des établissements créés en France

58 % concernent des entreprises individuelles



CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2016



En 2016, 156 000 établissements ont été créés dans la Vallée de la Seine, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente.

Le territoire affiche un réel dynamisme, les créations d'établissements n'ayant progressé que de 6 % en France métropolitaine sur la même période.

En termes d'activités, 30 % des nouveaux établissements concernent le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration et 28 % la sphère des services aux entreprises.

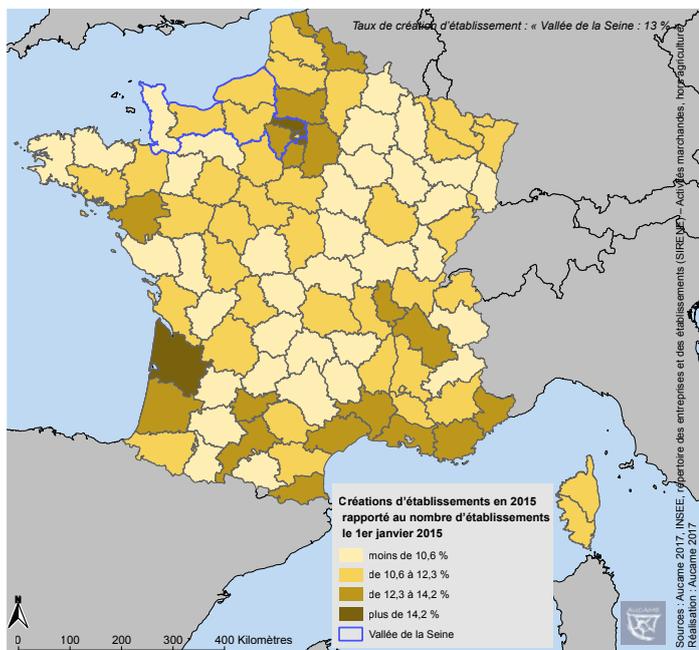
La Vallée de la Seine se démarque au niveau national par l'ampleur des créations d'établissements dans les services à haute valeur ajoutée, en particulier dans l'information et la communication.

Services aux entreprises : activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Services publics : administration publique, enseignement, santé et action sociale.

Services personnels : arts, spectacles et activités récréatives et autres activités de services.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS



Le Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE-SIRENE) est le système d'information pour la diffusion et l'analyse de la démographie des entreprises et des établissements. Il comprend deux bases, les « stocks » et les « créations ». Les activités couvrent le champ marchand non agricole.

CONSTRUCTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

4,6 millions de m²

de **locaux professionnels** autorisés en 2016

➔ **+ 12 %** par rapport à 2015

Surfaces autorisées



dans le **secteur marchand**

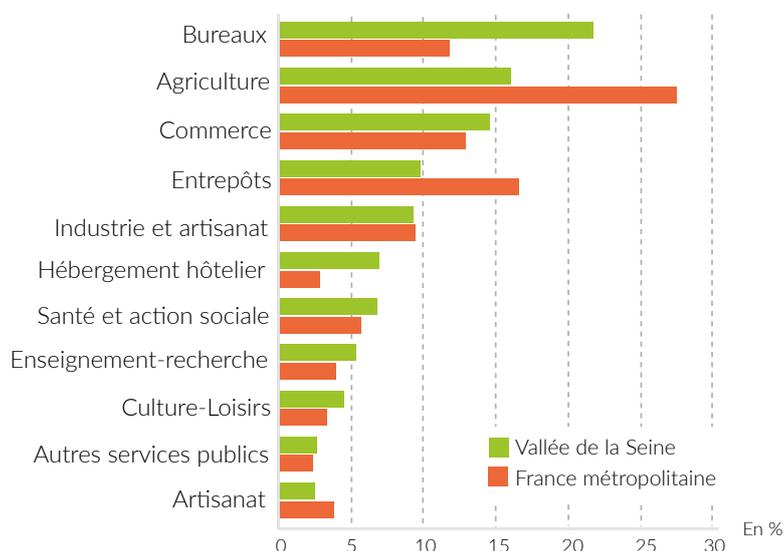
Surfaces de locaux professionnels autorisées

42 % dans les **départements normands**

58 % dans les **départements de l'ouest francilien**

En 2016, 4,6 millions de m² de locaux professionnels ont été autorisés dans la Vallée de la Seine, soit 13 % des surfaces totales autorisées en France métropolitaine. Les projets concernent principalement les constructions de bureaux (22 % des surfaces), l'agriculture (16 %) et le commerce (15 %). La Vallée de la Seine se distingue en France métropolitaine par l'ampleur des investissements envisagés dans le tertiaire de bureaux, le secteur public (19 % tous domaines confondus) et l'hébergement hôtelier du fait de l'attractivité touristique (7 %). Signe également de dynamisme, les surfaces autorisées de locaux professionnels ont progressé de 12 % en un an, la croissance se limitant à 4 % au niveau national.

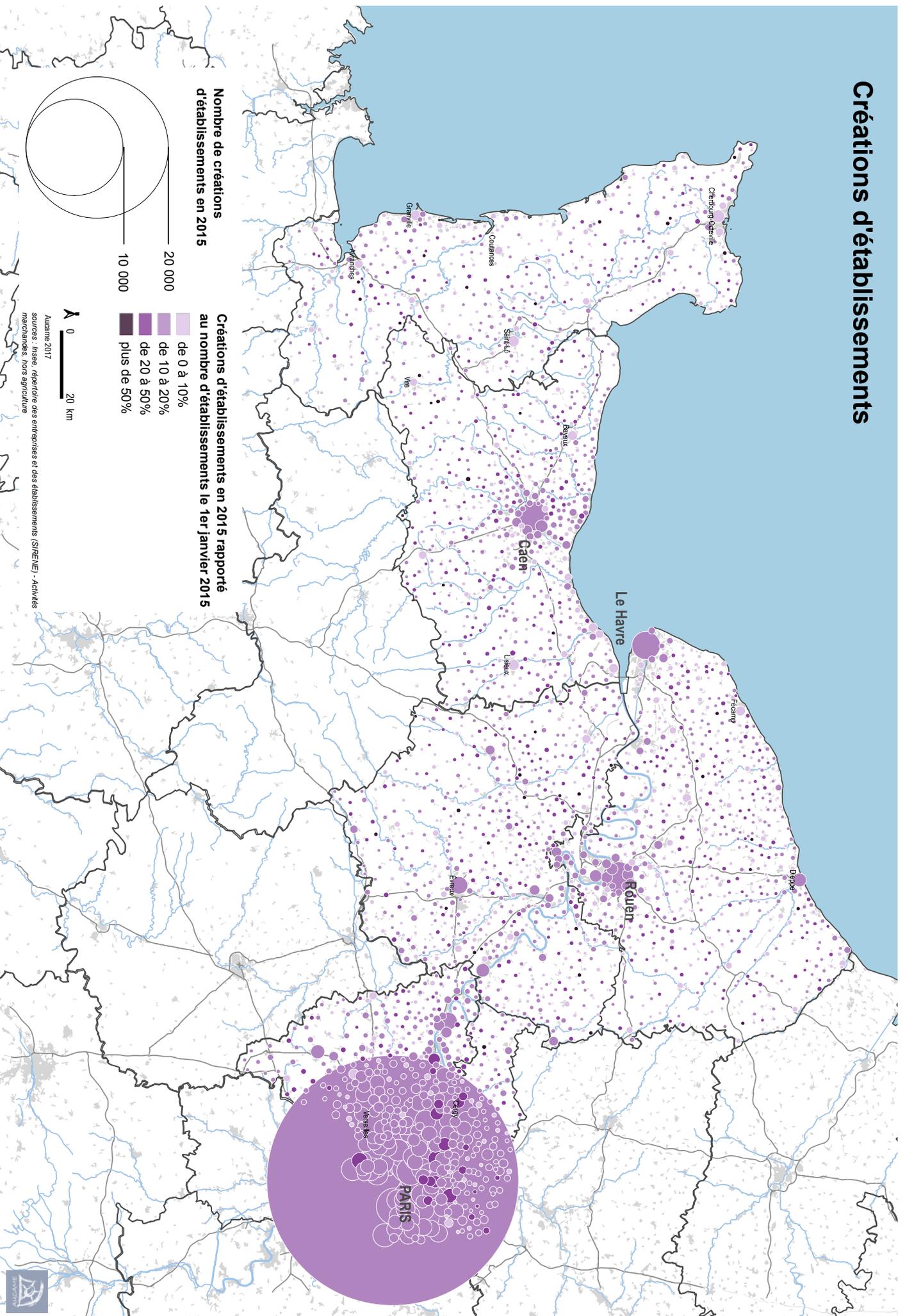
CONSTRUCTION DE LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL EN 2016 (SURFACES AUTORISÉES)

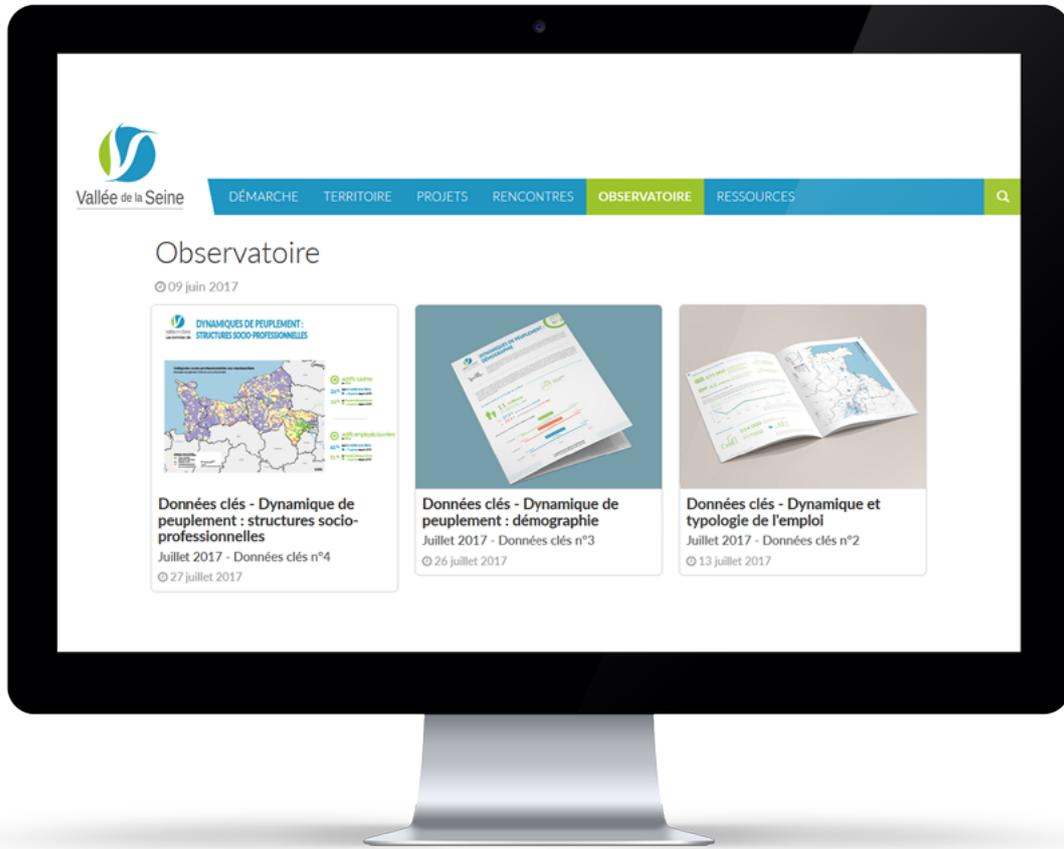


Les locaux professionnels concernent, dans le secteur marchand, l'hébergement hôtelier, les bureaux, le commerce, l'artisanat, l'industrie, l'agriculture et les entrepôts et, dans le secteur public, l'enseignement - la recherche, l'action sociale, le transport public, la santé, la culture, les loisirs, et les ouvrages spéciaux.

Exploitée par les services statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la source SIT@ADEL2 provient des formulaires de permis de construire traités par les centres instructeurs. Elle fournit les informations concernant les autorisations et les mises en chantiers des logements et des locaux professionnels.

Créations d'établissements





Plus d'informations sur le site www.vdseine.fr

Sources

INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) – Activités marchandes, hors agriculture.
SIT@DEL.



Éditeur : AURH (MM-LA-AGa) – NA 6183 - Septembre 2017 / Réalisation AURH (CC) / Contenu : AUCAME

Réalisé par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine :

Avec le soutien de :

